Vous trouverez dans les prochaines pages une synthèse du nouveau processus d'évaluation d'un niveau musical. Ce guide a été construit à partir du Manuel des Normes de Qualification Musique Militaire – Niveau de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002) afin de faciliter la compréhension de la norme et de permettre aux intervenants de bien accompagner le cadet dans sa préparation. Ce guide ne remplace pas la norme, mais la complète et précise certains aspects. Ce qui veut donc dire qu'il est nécessaire d'avoir accès à la publication ci-haut mentionnée.

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE

- ➔ OREN 013 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS
- ➔ OREN 015 – APPLIQUER LA THÉORIE DE MUSIQUE
- ➔ OREN 016 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES AUDITIVES ET DE RYTHME
- ➔ OREN 017 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS
- ➔ OREN 019 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU ÉLÉMENTAIRE

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE — OREN 013 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

OREN 013 W (w = woodwind = bois)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Graisser les tenons en liège
2. Monter l'instrument
3. Démonter l'instrument
4. Essuyer l'instrument
5. Ranger l'instrument
6. Savoir quand remplacer une anche
7. Ranger une anche correctement

OREN 013 B (b = brass = cuivre)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Monter l'instrument
2. Lubrifier les éléments mobiles
3. Retirer l'eau de l'instrument
4. Nettoyer l'extérieur de l'instrument à l'aide d'un chiffon
5. Démonter l'instrument
6. Ranger l'instrument

OREN 013 P (p = percussion)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Tendre ou détendre les cordes (timbres) d'une caisse claire
2. Nettoyer la peau de tambour et les instruments à percussion à maillets (percussion à sons déterminer) à l'aide d'un chiffon;
3. Ranger l'instrument

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Une discussion d'au plus 1 minute avec le candidat afin de valider les points dans l'ensemble suffit pour cette évaluation.

CIEC – Évaluation permanente lors du camp

Résultats :

RÉALISÉ : Peut être réalisé avec ou sans difficulté et avec de l'aide

NON RÉALISÉ : Pas tenté ou incapable d'accomplir la tâche avec de l'aide.

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE — OREN 015 — THÉORIE MUSICALE

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit connaître les éléments suivants :

a. identifier les éléments de tonalité, y compris :
- (1) les clés de Fa et de Sol,
- (2) les notes sur la portée en clé de Fa et clé de Sol,
- (3) les lignes supplémentaires;

b. reconnaître les rythmes, y compris :
- (1) les figures de notes et de silences jusqu'à la double croche,
- (2) les chiffres indicateurs (2/4, 3/4, 4/4, communs),

c. définir des symboles et des termes, y compris :
- (1) crescendo (augmentation de l'intensité sonore),
- (2) decrescendo,
- (3) da capo (D.C.) (reprise depuis le début),
- (4) dal segno (D.S.) (renvoi),
- (5) fine,
- (6) forte,
- (7) fortissimo,
- (8) fortissisimo
- (9) mezzo forte,
- (10) mezzo piano,
- (11) piano,
- (12) pianissimo,
- (13) pianissimo

d. analyser une pièce de musique :
- (1) les signes de reprise,
- (2) D.S., D.C., al fine et coda.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Un examen écrit sera effectué et corrigé lors de la journée d'évaluation. Un représentant de l'URSC Est en effectuera la supervision ainsi que la correction

CIEC – Examen écrit administré par le camp lors de périodes allouées à cet effet.

*L'examen est d'une durée maximale de 60 minutes et doit être supervisé par un adulte.

Résultats :

NORME DÉPASSÉE : 85 % ET PLUS

RÉALISÉE SANS DIFFICULTÉ : ENTRE 70 % ET 84 %

RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ : ENTRE 60 % ET 70 %

NON RÉALISÉ : PAS TENTÉ OU NOTE DE MOINS DE 60 %.

NOTES : L’examen théorique est indépendant de la partie pratique, et vice versa. Le niveau sera jugé incomplet tant et aussi longtemps que les deux portions de l’évaluation seront réussies. Par ailleurs, lorsqu’une partie est complète, le cadet n’aura pas à refaire cette partie. Ceci étant dit, le fardeau de la preuve appartient au cadet (ex. copie du rapport de camp, impression de Forteresse, etc.) Dans le doute le cadet devra refaire l’examen. Advenant que le cadet n’ait pas de preuve, ce dernier peut prendre le risque de ne pas refaire une portion, mais l’information sera validée par les ORC Musique Instruction, et dans le cas ou la portion non refaite s’avère inexacte ou non consignée. Le niveau ne sera pas octroyé.

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE — OREN 016 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit chanter (en onomatopée) ou taper des mains (le Martenot n'est pas autorisé) 10 extraits de **son choix** parmi les 15 extraits suivants :

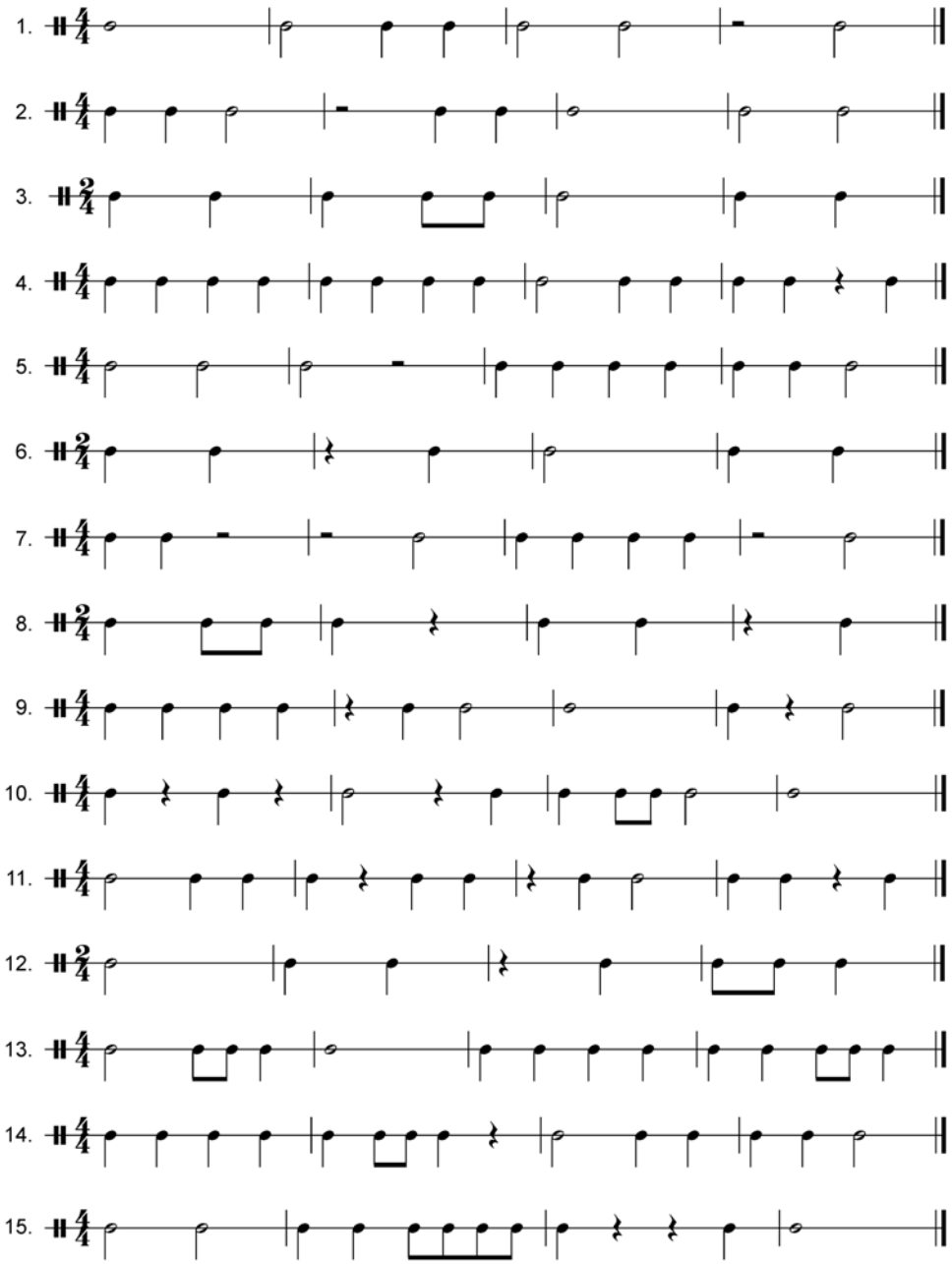

Il ne s'agit pas d'un exercice de lecture, le cadet peut donc prendre connaissance des formules rythmiques avant l'évaluation.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au candidat d'exécuter les 10 extraits lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

Résultats par formule rythmique :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec moins de deux erreurs

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de deux erreurs.

Résultat global :

RÉALISÉ : 6 formules rythmiques ou plus évaluées comme « RÉALISÉ »

NON RÉALISÉ : non tenté ou 5 formules rythmiques ou moins évaluées comme « RÉALISÉ »

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE — OREN 017 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

OREN 017M – Instruments mélodiques

Les gammes doivent être jouées en noire, à une **pulsation minimale de 60 pulsations/minute.**

Le cadet doit être en mesure de jouer la gamme en notes détachées et liées.

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer la gamme suivante :

	Instrument Sib	Instrument Do	Instrument Mib	Instrument Fa
Élé.	Do M (Sol M pour Clarinette)	Sib M	Sol M	Fa M

OREN 017G – Instruments de percussion à sons déterminés

La gamme doit être jouée en noire, à une **pulsation minimale de 60 pulsations/minute.**

Pour connaître la gamme à interpréter, se référer aux instruments en DO.

OREN 017D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les rudiments suivants :

- des coups simples de chaque main; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des coups simples des deux mains; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- introduction aux roulements fermés; valeur sur le métronome : la noire = 72,
- des coups doubles; valeur sur le métronome : la noire = 60
- des roulements de tambour simples; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des flams; valeur sur le métronome : la noire =60

Tous les rudiments se trouvent à l'annexe C appendice 1 (2C1-1) du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002)

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec trois erreurs ou moins

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de trois erreurs.

Les éléments recherchés sont : l'exactitude des rythmes, des notes et le maintien du tempo.

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE — OREN 019 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU ÉLÉMENTAIRE

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer une pièce de niveau élémentaire en respectant le rythme, la tonalité et le tempo doit être régulier et approprié,

La liste de pièces conforme au niveau, par instruments, se retrouve à l'annexe D du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet.

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	L'exactitude rythmique est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent et elles nuisent au rendement global.	L'exactitude rythmique est bonne la plupart du temps; des erreurs surviennent même dans les séquences rythmiques simples.	L'exactitude rythmique est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	Le contrôle des séquences rythmiques est excellent; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Tonalité	L'exactitude des notes est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent.	L'exactitude des notes est habituellement bonne; des écarts majeurs surviennent mais ils ne nuisent pas au rendement global.	L'exactitude des notes est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	L'exactitude des notes est bonne; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Nuances	L'attention aux niveaux des nuances n'est pas évidente.	Les niveaux des nuances varient mais peuvent être compris; peu de contrôle du son dans les nuances extrêmes.	Les niveaux de nuances sont observés la plupart du temps, le son est habituellement contrôlé dans les nuances extrêmes.	Les nuances sont évidentes, consistantes et exactes; le contrôle des nuances est bien maîtrisé.
Tempo	Sous le tempo; le tempo et les variations sont inappropriés.	Sensiblement sous le tempo; habituellement les variations du tempo suivent les valeurs de tempo.	Un tempo approprié; habituellement consistant; réagit aux changements de tempo.	Confiant du choix et du contrôle de tempo; le tempo est approprié; a suivi toutes les valeurs de tempo.

NIVEAU 1

OREN 113 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

0REN 115 – APPLIQUER LA THÉORIE DE MUSIQUE

OREN 116 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES AUDITIVES ET DE RYTHME

OREN 117 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

OREN 118 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

OREN 119 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU I

NIVEAU 1 — OREN 113 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

OREN 113 W (w = woodwind = bois)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Nettoyer l'extérieur de son instrument à l'aide d'un chiffon

OREN 113 B (b = brass = cuivre)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Nettoyer l'intérieur de son instrument à l'aide d'un écouvillon de nettoyage

OREN 113 P (p = percussion)

1. N/A

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Une discussion d'au plus 1 minute avec le candidat afin de valider les points dans leurs ensembles suffisent pour cette évaluation.

CIEC – Évaluation permanente lors du camp

Résultats :

RÉALISÉ : Peut être réalisé avec ou sans difficulté et avec de l'aide

NON RÉALISÉ : Pas tenté ou incapable d'accomplir la tâche avec de l'aide.

NIVEAU 1 — OREN 115 — THÉORIE MUSICALE

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit connaître les éléments suivants :

a. identifier les éléments de tonalité, y compris :
(1) toutes les altérations,
b. reconnaître le rythme, y compris :
(1) les chiffres indicateurs des mesures simples
(2) temps forts et temps faibles;
(2) les figures de notes et de silence pointées;
c. reconnaître les types de gammes :
(1) gamme chromatique;
(2) gamme diatonique;
d. écrire des gammes, y compris :
(1) les gammes majeures, selon une structure de ton – demi-ton (tétracorde majeur);
e. reconnaître et écrire les gammes relatives mineures antiques et harmoniques;
d. identifier les intervalles, y compris :
(1) les tons et les demi-tons;
(2) demi-tons chromatiques et diatoniques.
f. écrire des arpèges;
g. écrire l'ordre des dièses et des bémols (cercle des quintes) et leur position dans l'armature;
h. être en mesure de nommer quels sont les dièses ou les bémols dans une gamme donnée;
i. définir des symboles et des termes, y compris :

(1) allegro;
(2) largo;
(3) lento;
(4) adagio;
(5) andante;
(6) moderato;
(7) vivace;
(8) presto;
(9) allegro moderato;
(10) staccato;
(11) le point d'orgue;
(12) le point d'arrêt;
(13) ritardando;
(14) accelerando;
(15) a tempo;
(16) accent;
(17) marcato;
(18) Phrasé/legato;
(19) legato ou coulé;
(20) liaison de prolongation;
(21) tenuto.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Un examen écrit sera effectué et corrigé lors de la journée d'évaluation. Un représentant de l'URSC Est en effectuera la supervision ainsi que la correction.

CIEC – Examen écrit administré par le camp lors de périodes allouées à cet effet.

*L'examen est d'une durée maximale de 60 minutes et doit être supervisé par un adulte.

Résultats :

NORME DÉPASSÉE : 85 % ET PLUS

RÉALISÉE SANS DIFFICULTÉ : ENTRE 70 % ET 84 %

RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ : ENTRE 60 % ET 70 %

NON RÉALISÉ : PAS TENTÉ OU NOTE DE MOINS DE 60 %.

NOTES : L'examen théorique est indépendant de la partie pratique, et vice versa. Le niveau sera jugé incomplet tant et aussi longtemps que les deux portions de l'évaluation seront réussies. Par ailleurs, lorsqu'une partie est complète, le cadet n'aura pas à refaire cette partie. Ceci étant dit, le fardeau de la preuve appartient au cadet (ex. copie du rapport de camp, impression de Forteresse, etc.) Dans le doute le cadet devra refaire l'examen. Advenant que le cadet n'ait pas de preuve, ce dernier peut prendre le risque de ne pas refaire une portion, mais l'information sera validée par les ORC Musique Instruction, et dans le cas ou la portion non refaite s'avère inexacte ou non consignée. Le niveau ne sera pas octroyé.

NIVEAU 1 — OREN 116 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit chanter (en onomatopée) ou taper des mains (le Martenot n'est pas autorisé) 10 extraits de **son choix** parmi les 15 extraits suivants :

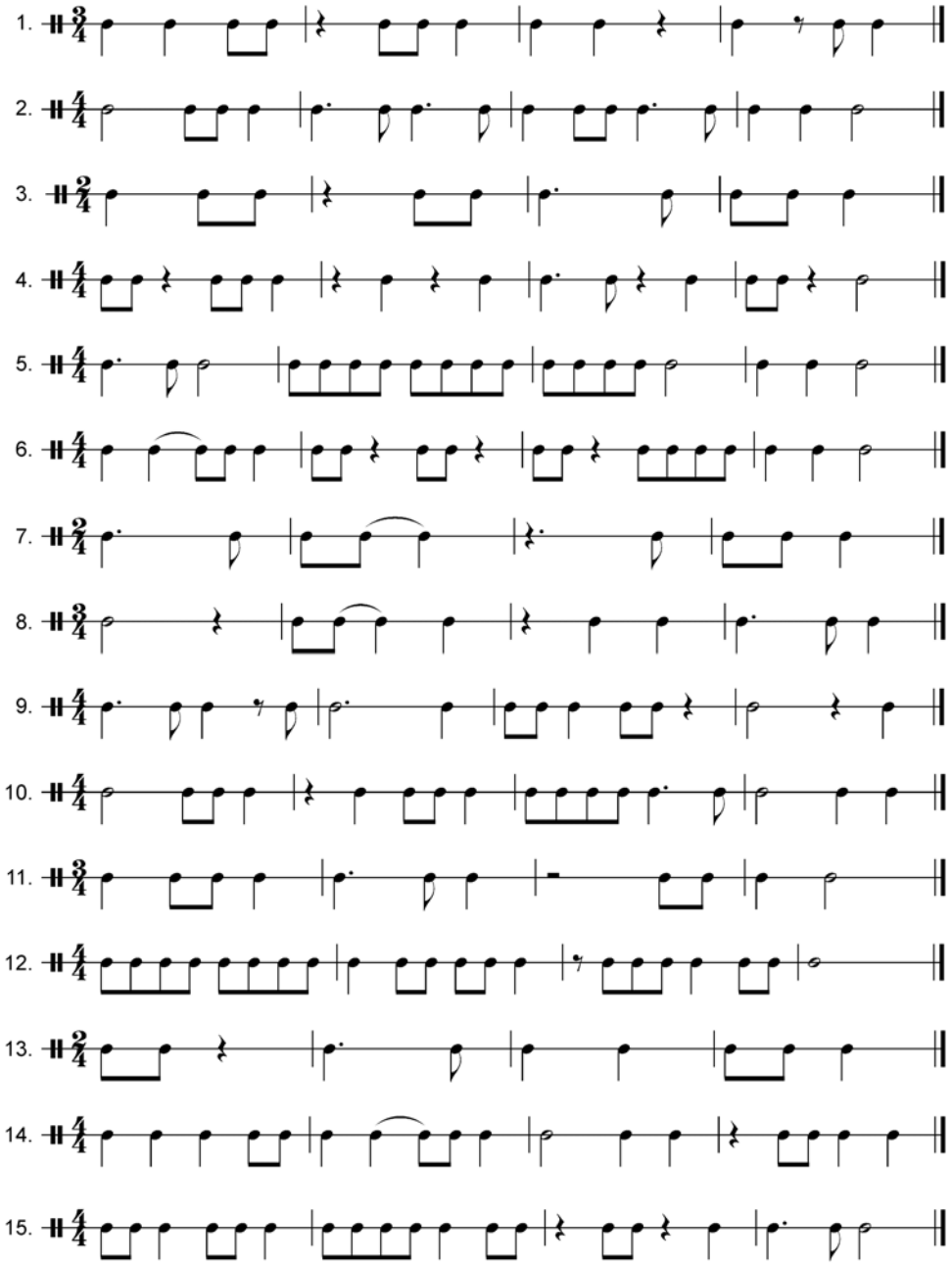

Il ne s'agit pas d'un exercice de lecture, le cadet peut donc prendre connaissance des formules rythmiques avant l'évaluation.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au candidat d'exécuter les 10 extraits lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

Résultats par formule rythmique :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec moins de deux erreurs

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de deux erreurs.

Résultat global :

RÉALISÉ : 6 formules rythmiques ou plus évaluées comme « RÉALISÉ »

NON RÉALISÉ : non tenté ou 5 formules rythmiques ou moins évaluées comme « RÉALISÉ ».

NIVEAU 1 — OREN 117 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

OREN 117M – Instruments mélodiques

Les gammes doivent être jouées en noire, à **une pulsation minimale de 66 pulsations/minutes**

Le cadet doit être en mesure de jouer la gamme en notes détachées et liées.

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes suivantes sur une octave :

	Instrument Sib		Instrument DO		Instrument Mib		Instrument Fa	
Élé.	Do M (Sol M pour Clarinette)		Sib M		Sol M		Fa M	
I	Do M	Lamh	Sib M	Solmh	Sol M	Mimh	Fa M	Rémh
	Fa M	Rémh	Fa M	Rémh	Fa M	Rémh	Re M	Lamh
	Sol M	Mimh	Sol M	Mimh	Do M	Lamh	Sol M	Mimh
	Do chromatique							
	(sol chromatique clarinette)		*Sib chromatique*		*Sol chromatique*		*Fa chromatique*	

OREN 117G – Instruments de percussion à sons déterminés

Les gammes doivent être jouées en noire, à une **pulsation minimale de 60 pulsations/minutes.**

Pour connaître les gammes à jouer, se référer aux instruments en DO.

OREN 117D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les rudiments suivants :

- des coups simples de chaque main; valeur sur le métronome : la noire = 180,
- des roulements de tambour simples; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des flams; valeur sur le métronome : la noire = 72.
- Des coups doubles en doubles croches (roulement ouvert); valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de cinq coups; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de neuf coups; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de départ (roulement de 17 coups); valeur sur le métronome : la noire = 120.

* Tous les rudiments se trouvent à l'annexe C appendice 2 (2C2-1) du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

RÉALISÉ : chaque gamme doit être réalisé sans difficulté ou avec **deux** erreurs ou moins

NON RÉALISÉ : non tenté ou une gamme réalisée avec plus de deux erreurs.

Les éléments recherchés sont : l'exactitude des rythmes, des notes et le maintien du tempo.

NIVEAU 1 — OREN 118 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer une pièce de 4 à 16 mesures de niveau équivalent au niveau élémentaire.

*Le cadet peut avoir de 1 à 2 minutes de préparation afin de permettre au cadet d'examiner sa partition.

**Un aide peut être apporté sur le chiffre indicateur (ex. : le nombre de temps par mesure, les figures de notes) l'armature (quelles notes on des bémols/dièses) les altérations, les doigtées, le tempo.(battre la mesure)

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ –
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ

Critères	Notation de l'évaluation			
	Non réalisée	**Réalisée avec difficulté**	**Réalisée sans difficulté**	**Norme dépassée**
Rythme	Les séquences rythmiques ont été jouées sans régularité.	A atteint une certaine régularité avec les séquences rythmiques.	A atteint une régularité avec les séquences rythmiques avec des écarts mineurs.	Des séquences rythmiques de grande exactitude.
Tempo	N'a pas atteint un tempo régulier.	A atteint un tempo régulier avec certains écarts.	Le tempo était régulier avec seulement des écarts mineurs.	Le tempo était très consistant.
Tonalité	La tonalité était très inexacte.	La tonalité était exacte avec certains écarts.	La tonalité était exacte avec des écarts mineurs.	La tonalité était très exacte.
Mouvement musical	Il n'y avait pas de mouvement musical; la mélodie était méconnaissable.	Le mouvement musical était limité; la mélodie était tout juste reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable; une excellente lecture de la pièce.

NIVEAU 1 — OREN 119 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 1

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer deux pièces de niveau 1. Il doit jouer une pièce A et une pièce B. Pour la caisse claire, la pièce A consiste à jouer la partie solo des steamboats 1-2-3. Les aspects évalués sont le respect du rythme, la tonalité et le tempo doit être régulier et approprié,

La liste de pièces conforme au niveau, par instruments, se retrouve à l'annexe D du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE-RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ –
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	L'exactitude rythmique est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent et elles nuisent au rendement global.	L'exactitude rythmique est bonne la plupart du temps; des erreurs surviennent même dans les séquences rythmiques simples.	L'exactitude rythmique est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	Le contrôle des séquences rythmiques est excellent; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Tonalité	L'exactitude des notes est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent.	L'exactitude des notes est habituellement bonne; des écarts majeurs surviennent mais ils ne nuisent pas au rendement global.	L'exactitude des notes est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	L'exactitude des notes est bonne; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Nuances	L'attention aux niveaux des nuances n'est pas évidente.	Les niveaux des nuances varient mais peuvent être compris; peu de contrôle du son dans les nuances extrêmes.	Les niveaux de nuances sont observés la plupart du temps, le son est habituellement contrôlé dans les nuances extrêmes.	Les nuances sont évidentes, consistantes et exactes; le contrôle des nuances est bien maîtrisé.
Tempo	Sous le tempo; le tempo et les variations sont inappropriés.	Sensiblement sous le tempo; habituellement les variations du tempo suivent les valeurs de tempo.	Un tempo approprié; habituellement consistant; réagit aux changements de tempo.	Confiant du choix et du contrôle de tempo; le tempo est approprié; a suivi toutes les valeurs de tempo.

NIVEAU 2

OREN 213 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

0REN 215 – APPLIQUER LA THÉORIE DE MUSIQUE

OREN 216 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES AUDITIVES ET DE RYTHME

OREN 217 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

OREN 218 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

OREN 219 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 2

NIVEAU 2 — OREN 213 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

OREN 213 W (w = woodwind = bois)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Enlever les résidus d'un tampon de clé

OREN 213 B (b = brass = cuivre)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Enlever une embouchure prise à l'aide d'un extracteur

OREN 213 P (p = percussion)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Régler une corde (les chaines/timbre) sur une caisse claire

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Une discussion d'au plus 1 minute avec le candidat afin de valider les points dans leurs ensembles suffisent pour cette évaluation.

CIEC – Évaluation permanente lors du camp

Résultats :

RÉALISÉ : Peut être réalisé avec ou sans difficulté et avec de l'aide

NON RÉALISÉ : Pas tenté ou incapable d'accomplir la tâche avec de l'aide.

NIVEAU 2 — OREN 215 — THÉORIE MUSICALE

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit connaître les éléments suivants :

a identifier les degrés d'une gamme;
b. reconnaître le rythme, y compris les triolets
d. écrire des gammes en utilisant des armatures;
e. nommer des intervalles
f. qualifier les secondes et les tierces (majeure et mineure);
g. identifier la tonalité d'une pièce de musique;
h. transposer une mélodie d'une octave.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Un examen écrit sera effectué et corrigé lors de la journée d'évaluation. Un représentant de l'URSC Est en effectuera la supervision ainsi que la correction.

CIEC – Examen écrit administré par le camp lors de périodes allouées à cet effet.

*L'examen est d'une durée maximale de 60 minutes et doit être supervisé par un adulte.

Résultats :

NORME DÉPASSÉE : 85 % ET PLUS

RÉALISÉE SANS DIFFICULTÉ : ENTRE 70 % ET 84 %

RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ : ENTRE 60 % ET 70 %

NON RÉALISÉ : PAS TENTÉ OU NOTE DE MOINS DE 60 %.

NOTES : L'examen théorique est indépendant de la partie pratique, et vice versa. Le niveau sera jugé incomplet tant et aussi longtemps que les deux portions de l'évaluation seront réussies. Par ailleurs, lorsqu'une partie est complète, le cadet n'aura pas à refaire cette partie. Ceci étant dit, le fardeau de la preuve appartient au cadet (ex. copie du rapport de camp, impression de Forteresse, etc.) Dans le doute le cadet devra refaire l'examen. Advenant que le cadet n'ait pas de preuve, ce dernier peut prendre le risque de ne pas refaire une portion, mais l'information sera validée par les ORC Musique Instruction, et dans le cas ou la portion non refaite s'avère inexacte ou non consignée. Le niveau ne sera pas octroyé.

NIVEAU 2 — OREN 216 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME

Partie 1 – Compétence de rythme

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit chanter (en onomatopée) ou taper des mains (le Martenot n'est pas autorisé) 10 extraits de **son choix** parmi les 15 extraits suivants :

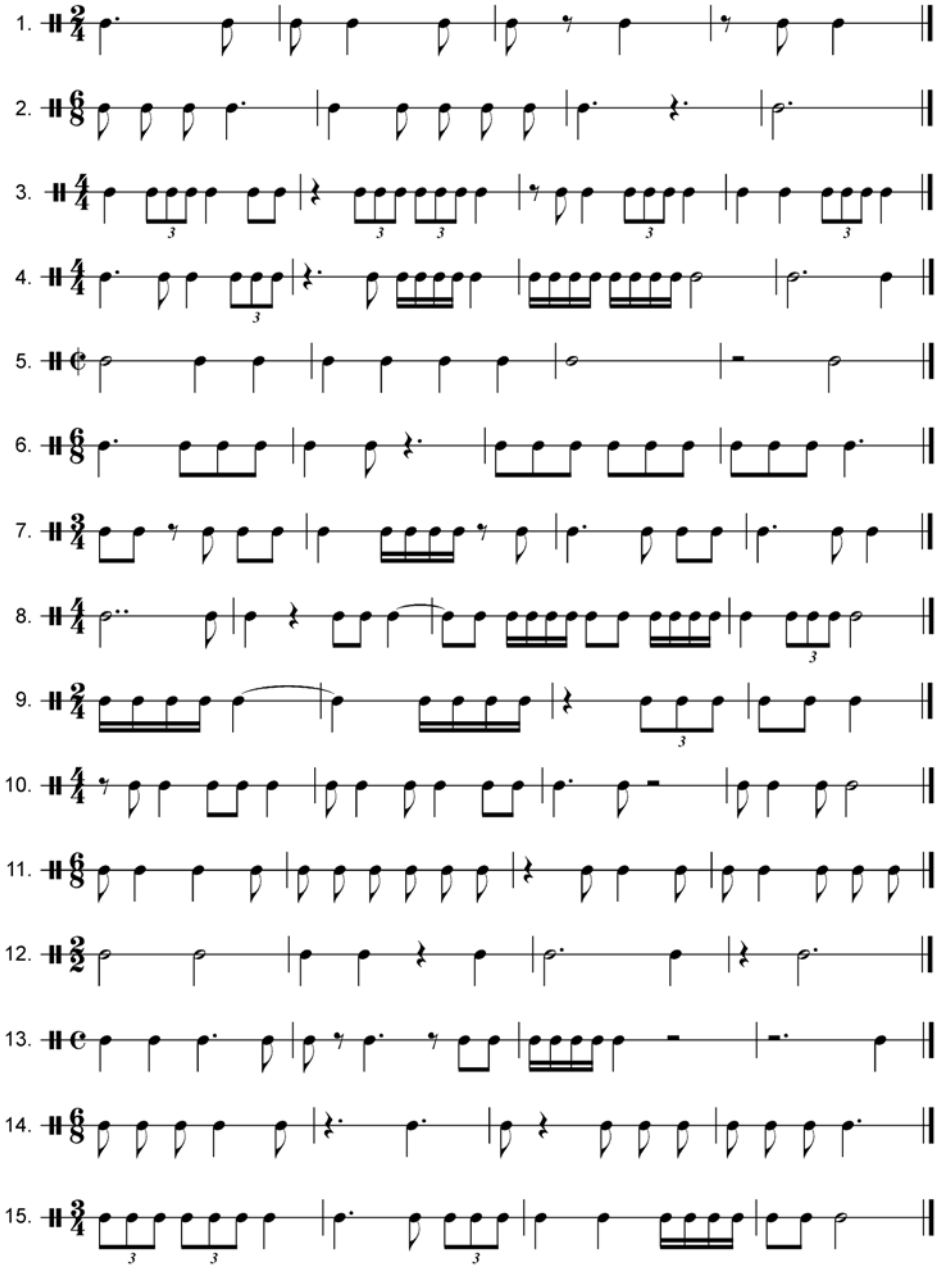

Il ne s'agit pas d'un exercice de lecture, le cadet peut donc prendre connaissance des formules rythmiques avant l'évaluation.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au candidat d'exécuter les 10 extraits lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

Résultats par formule rythmique :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec moins de deux erreurs

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de deux erreurs.

Partie 2 – Compétences auditives

Pour compléter cet OREN le cadet doit chanter ou rejouer une mélodie de 5 notes. La mélodie doit débuter sur une tonique et doit se limiter aux 5 premières notes de la gamme majeure. Le cadet peut utiliser des syllabes telles que « la » ou « tu » pour compléter l'exercice.

- Faire attention de demeurer dans le registre vocal du cadet.

L'évaluateur peut répéter l'extrait musical jusqu'à un maximum de 5 fois, selon la demande du cadet.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au candidat d'exécuter le rejeu mélodique lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec deux erreurs mineures ou moins

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec trois erreurs de rythme/tonalité.

Résultat global :

RÉALISÉ : 6 formules rythmiques ou plus évaluées comme « RÉALISÉ » et le rejeu mélodique évalué comme « RÉALISÉ »
NON RÉALISÉ : non tenté ou 5 formules rythmiques ou moins évaluées comme « RÉALISÉ » et/ou le rejeu mélodique évalué comme « NON RÉALISÉ »

NIVEAU 2 — OREN 217 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

Les gammes doivent être jouées en noire, à une **pulsation minimale de 72 pulsations/minute.**

Le cadet doit être en mesure de jouer la gamme en notes détachées et liées.

OREN 217M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes suivantes sur une octave :

	Instrument Sib		Instrument DO		Instrument Mib		Instrument Fa	
Élé.	Do M (Sol M pour Clarinette)		Sib M		Sol M		Fa M	
I	Do M	Lamh	Sib M	Solmh	Sol M	Mimh	Fa M	Rémh
	Fa M	Rémh	Fa M	Rémh	Fa M	Rémh	Re M	Lamh
	Sol M	Mimh	Sol M	Mimh	Do M	Lamh	Sol M	Mimh
	Do chromatique							
	(sol chromatique clarinette)		*Sib chromatique*		*Sol chromatique*		*Fa chromatique*	
II	Do M	Lamh	Sib M	Solmh	Sol M	Mimh	Fa M	Rémh
	Fa M	Rémh	Fa M	Rémh	Fa M	Rémh	Re M	Lamh
	Sol M	Mimh	Sol M	Mimh	Do M	Lamh	Sol M	Mimh
	Sib M	Solmh	Do M	Lamh	Sib M	Solmh	Sib M	Solmh
	Ré M	Simh	Ré M	Simh	Ré M	Simh	Ré M	Simh
	Ré chromatique		*Do chromatique*		*La chromatique*		*Sol chromatique*	

OREN 217G – Instruments de percussion à sons déterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes correspondantes aux instruments en DO

Les rudiments suivants :

- des coups simples de chaque main; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des coups simples des deux mains; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- introduction aux roulements fermés;valeur sur le métronome : la noire = 72,
- des coups doubles; valeur sur le métronome : la noire = 60
- des roulements de tambour simples; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des flams; valeur sur le métronome : la noire = 60.

OREN 217D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les rudiments suivants :

- des roulements de cinq coups; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de neuf coups; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de tambour simples; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des drags de tambours; valeur sur le métronome : la noire = 60,
- des flams; valeur sur le métronome : la noire = 90
- des flams accentués; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de départ (roulement de 17 coups); valeur sur le métronome : la noire = 120;

* Tous les rudiments se trouvent à l'annexe C appendice 2 (2C3-1) du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

La gamme du niveau élémentaire, instrument en Do, une octave, en noire, la noire à **60 pulsations minute sur un xylophone/glockenspiel**

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

RÉALISÉ : chaque gamme/rudiment doit être réalisé sans difficulté ou avec **trois** erreurs ou moins

NON RÉALISÉ : non tenté ou une gamme/rudiment réalisé avec plus de trois erreurs.

Les éléments recherchés sont : l'exactitude des rythmes, des notes et le maintien du tempo.

NIVEAU 2 — OREN 218 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer une pièce de 4 à 16 mesures de niveau équivalent au niveau 1. Le cadet peut avoir de 1 à 2 minutes de préparation afin de permettre au cadet d'examiner sa partition.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ-
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ :

Critères	Notation de l'évaluation			
	Non réalisée	**Réalisée avec difficulté**	**Réalisée sans difficulté**	**Norme dépassée**
Rythme	Les séquences rythmiques ont été jouées sans régularité.	A atteint une certaine régularité avec les séquences rythmiques.	A atteint une régularité avec les séquences rythmiques avec des écarts mineurs.	Des séquences rythmiques de grande exactitude.
Tempo	N'a pas atteint un tempo régulier.	A atteint un tempo régulier avec certains écarts.	Le tempo était régulier avec seulement des écarts mineurs.	Le tempo était très consistant.
Tonalité	La tonalité était très inexacte.	La tonalité était exacte avec certains écarts.	La tonalité était exacte avec des écarts mineurs.	La tonalité était très exacte.
Mouvement musical	Il n'y avait pas de mouvement musical; la mélodie était méconnaissable.	Le mouvement musical était limité; la mélodie était tout juste reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable; une excellente lecture de la pièce.

NIVEAU 2 — OREN 219 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 2

OREN 219M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer deux pièces de niveau 2. Il doit jouer une pièce A et une pièce B.

OREN 219G – Instruments de percussion à sons déterminés

Les pièces A et B sont jouées au xylophone/glockenspiel et la pièce C est une pièce jouée à la caisse claire (voir niveau élémentaire).

OREN 219D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit jouer une pièce A qui consiste à jouer la partie solo des steamboats à 6 et paradox 1 à 3. La pièce B est une pièce à la caisse claire et la pièce C au xylophone (niveau élémentaire). Les aspects évalués sont le respect du rythme, la tonalité et le tempo doit être régulier et approprié,

La liste de pièces conforme au niveau, par instruments, se retrouve à l'annexe D du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ –
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	L'exactitude rythmique est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent et elles nuisent au rendement global.	L'exactitude rythmique est bonne la plupart du temps; des erreurs surviennent même dans les séquences rythmiques simples.	L'exactitude rythmique est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	Le contrôle des séquences rythmiques est excellent; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Tonalité	L'exactitude des notes est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent.	L'exactitude des notes est habituellement bonne; des écarts majeurs surviennent mais ils ne nuisent pas au rendement global.	L'exactitude des notes est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	L'exactitude des notes est bonne; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Nuances	L'attention aux niveaux des nuances n'est pas évidente.	Les niveaux des nuances varient mais peuvent être compris; peu de contrôle du son dans les nuances extrêmes.	Les niveaux de nuances sont observés la plupart du temps, le son est habituellement contrôlé dans les nuances extrêmes.	Les nuances sont évidentes, consistantes et exactes; le contrôle des nuances est bien maîtrisé.
Articulations	Les articulations ne suivent pas la musique écrite; elles sont inconsistantes et inappropriées.	Les attaques ne sont pas sûres; les valeurs de tempo ne sont pas suivies; présence de certaines irrégularités et de longueurs de notes inappropriées.	Les attaques sont habituellement sûres; les valeurs de tempo sont habituellement suivies; les articulations sont exactes et suffisamment claires.	Des attaques sûres; les valeurs de tempo sont toutes jouées avec exactitude.
Tempo	Sous le tempo; le tempo et les variations sont inappropriés.	Sensiblement sous le tempo; habituellement, les variations du tempo suivent les valeurs de tempo.	Un tempo approprié; habituellement consistant; réagit aux changements de tempo.	Confiant du choix et du contrôle de tempo; le tempo est approprié; a suivi toutes les valeurs de tempo.
Qualité de la tonalité	Instruments à vent : la tonalité n'est pas centrée ou n'est pas juste. Instrument à percussion : le son est souvent inconsistant; les roulements sont toujours inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré et peut être incontrôlé dans les registres extrêmes. Instrument à percussion : habituellement le son est consistant; les roulements sont souvent inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré et peut être incontrôlé dans les registres extrêmes. Instrument à percussion : le son est consistant; les roulements sont égaux et consistants.	Instruments à vent : le ton est bien concentré, très clair et bien centré dans tous les registres. Instrument à percussion : le son est excellent; la régularité est toujours atteinte.

NIVEAU 3

OREN 313 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

0REN 315 – APPLIQUER LA THÉORIE DE MUSIQUE

OREN 316 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES AUDITIVES ET DE RYTHME

OREN 317 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

OREN 318 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

OREN 319 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 3

NIVEAU 3 — OREN 313 – ENTRETIEN DES INSTRUMENTS

OREN 313 W (w = woodwind = bois)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Remettre en place un ressort délogé

OREN 313 B (b = brass = cuivre)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

2. Remplacer un liège de clé d'eau

OREN 313 P (p = percussion)

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure d'effectuer les éléments suivants sur l'instrument pour lequel il tente de se qualifier :

1. Remplacer la peau de frappe d'une caisse claire
2. accorder une peau de caisse claire

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Une discussion d'au plus 1 minute avec le candidat afin de valider les points dans leurs ensembles suffisent pour cette évaluation.

CIEC – Évaluation permanente lors du camp

Résultats :

RÉALISÉ : Peut être réalisé avec ou sans difficulté et avec de l'aide

NON RÉALISÉ : Pas tenté ou incapable d'accomplir la tâche avec de l'aide.

NIVEAU 3 — OREN 315 — THÉORIE MUSICALE

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit connaître les éléments suivants :

a. comparer les chiffres indicateurs réguliers (simples et composés);
b. écrire des gammes mineures mélodiques;
c. mesurer et qualifier des intervalles, y compris :
    (1) des intervalles majeurs,
    (2) des intervalles mineurs,
    (3) des intervalles augmentés,
    (4) des intervalles diminués,
    (5) des intervalles justes
d. reconnaître et écrire les accords, y compris :
    (1) les accords majeurs,
    (2) les accords mineurs;
e. transposer d'une octave plus haut ou plus bas en changeant de clé;
f. transposer d'une seconde majeure plus haut ou plus bas avec changement de tonalité;
g. définir des symboles et des termes, y compris :

(1) maestoso,	(7) molto,
(2) animato,	(8) non troppo,
(3) con moto,	(9) tranquillo,
(4) espressivo,	(10) troppo.
(5) leggiero,	(11) Piu mosso
(6) meno mosso,	(12) simile

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Un examen écrit sera effectué et corrigé lors de la journée d'évaluation. Un représentant de l'URSC Est en effectuera la supervision ainsi que la correction.

CIEC – Examen écrit administré par le camp lors de périodes allouées à cet effet.

L'examen est d'une durée maximale de 60 minutes et doit être supervisé par un adulte.

Résultats :

NORME DÉPASSÉE : 85 % ET PLUS

RÉALISÉE SANS DIFFICULTÉ : ENTRE 70 % ET 84 %

RÉALISÉE AVEC DIFFICULTÉ : ENTRE 60 % ET 70 %

NON RÉALISÉ : PAS TENTÉ OU NOTE DE MOINS DE 60 %.

NOTES : L’examen théorique est indépendant de la partie pratique, et vice versa. Le niveau sera jugé incomplet tant et aussi longtemps que les deux portions de l’évaluation seront réussies. Par ailleurs, lorsqu’une partie est complète, le cadet n’aura pas à refaire cette partie. Ceci étant dit, le fardeau de la preuve appartient au cadet, (ex. copie du rapport de camp, impression de Forteresse, etc.) Dans le doute le cadet devra refaire l’examen. Advenant que le cadet n’ait pas de preuve, ce dernier peut prendre le risque de ne pas refaire une portion, mais l’information sera validée par les ORC Musique Instruction, et dans le cas ou la portion non refaite s’avère inexacte ou non consignée. Le niveau ne sera pas octroyé.

NIVEAU 3 — OREN 316 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME

Partie 1 – Compétence de rythme

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit chanter (en onomatopée) ou taper des mains (le Martenot n'est pas autorisé) 10 extraits de **son choix** parmi les 15 extraits suivants :

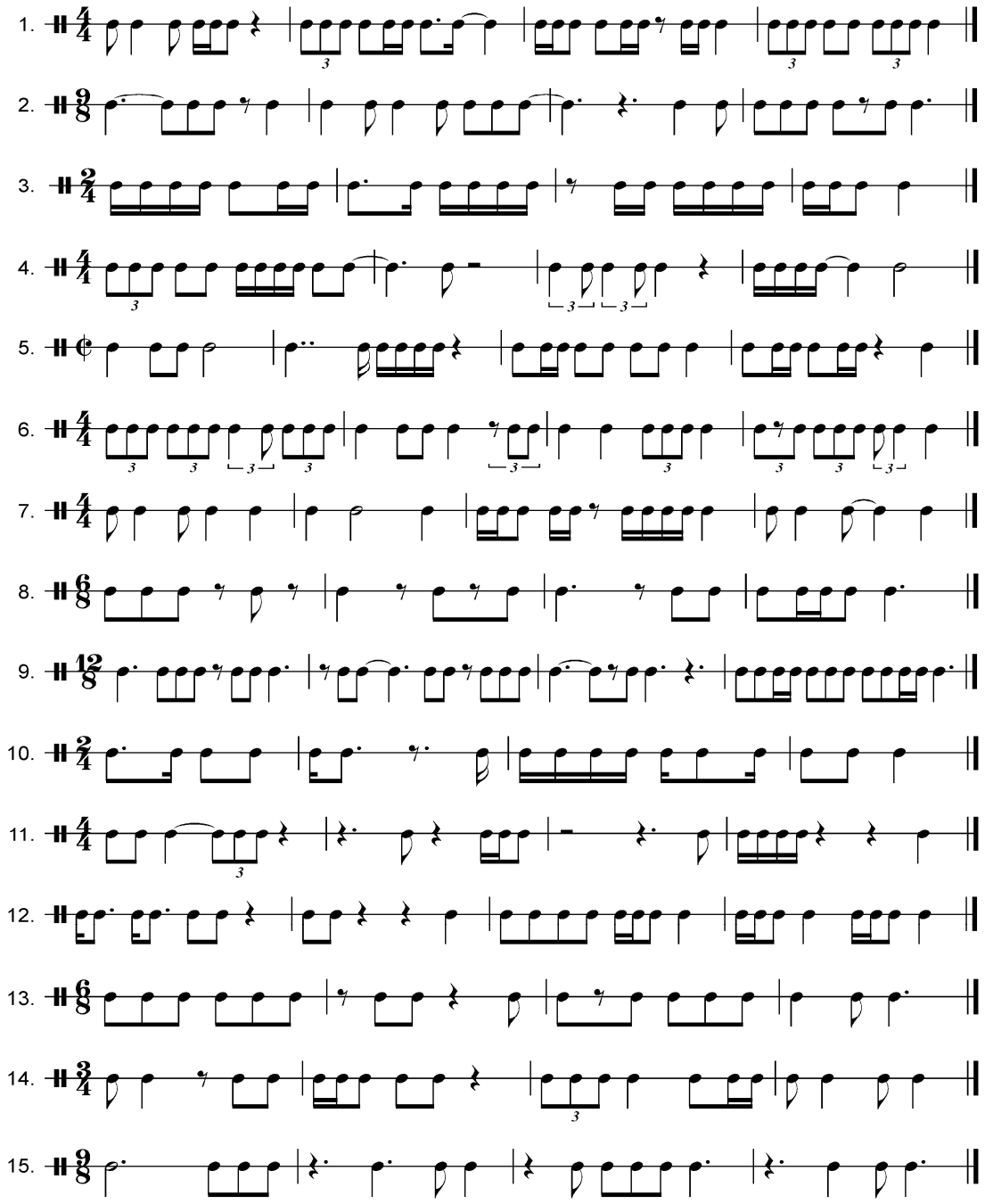

Il ne s'agit pas d'un exercice de lecture, le cadet peut donc prendre connaissance des formules rythmiques avant l'évaluation.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au candidat d'exécuter les 10 extraits lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

Résultats par formule rythmique :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec moins de deux erreurs

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de deux erreurs.

Partie 2 – Compétences auditives

Pour compléter cet OREN le cadet doit chanter ou rejouer une mélodie de 5 notes. La mélodie doit débuter sur une tonique et doit se limiter aux 5 premières notes de la gamme majeure. La mélodie peut contenir un saut de tierce. Le cadet peut utiliser des syllabes telles que « la » ou « tu » pour compléter l'exercice.

- Faire attention de demeurer dans le registre vocal du cadet.

L'évaluateur peut répéter l'extrait musical jusqu'à un maximum de 5 fois, selon la demande du cadet.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au candidat d'exécuter le rejeu mélodique lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec deux erreurs mineures ou moins

NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec trois erreurs de rythme/tonalité.

Partie 3 – Compétences auditives

Pour compléter cette portion de l'OREN le cadet devra reconnaître des intervalles. L'évaluateur doit jouer les intervalles au dessus d'une première note, et ce en forme arpégée.

L'instructeur doit demander au cadet de reconnaître 10 intervalles. Seuls les intervalles suivants peuvent être demandés :

- L'unisson
- La quarte juste
- La quinte juste
- L'octave juste

<u>Résultat global :</u>

RÉALISÉ : 6 formules rythmiques ou plus évaluées comme « RÉALISÉ », le rejeu mélodique évalué comme « RÉALISÉ » et 6 reconnaissances d'intervalle « RÉALISÉ »

NON RÉALISÉ : non tenté ou 5 formules rythmiques ou moins évaluées comme « RÉALISÉ » et/ou le rejeu mélodique évalué comme « NON RÉALISÉ » et/ou la reconnaissance d'intervalles « NON-RÉALISÉ »

NIVEAU 3 — OREN 317 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

	Instrument Sib			Instrument DO			Instrument Mib			Instrument Fa		
Élé.	Do M (Sol M pour Clarinette)			Sib M			Sol M			Fa M		
I	Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sol M	Mimh		Fa M	Rémh	
	Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Re M	Lamh	
	Sol M	Mimh		Sol M	Mimh		Do M	Lamh		Sol M	Mimh	
	Do chromatique (sol chromatique clarinette)			*Sib chromatique*			*Sol chromatique*			*Fa chromatique*		
II	Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sol M	Mimh		Fa M	Rémh	
	Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Re M	Lamh	
	Sol M	Mimh		Sol M	Mimh		Do M	Lamh		Sol M	Mimh	
	Sib M	Solmh		Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sib M	Solmh	
	Ré M	Simh		Ré M	Simh		Ré M	Simh		Ré M	Simh	
	Ré chromatique			*Do chromatique*			*La chromatique*			*Sol chromatique*		
III	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sol M	Mimh	Mimm	Fa M	Rémh	Rémm
	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Re M	Lamh	Lamm
	Sol M	Mimh	Mimm	Sol M	Mimh	Mimm	Do M	Lamh	Lamm	Sol M	Mimh	Mimm
	Sib M	Solmh	Solmm	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sib M	Solmh	Solmm
	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm
	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm
	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm
	Mi chromatique			*Ré chromatique*			*Si chromatique*			*La chromatique*		

OREN 317M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes si dessus sur une octave. Les gammes doivent être jouées en **croche**, à une **pulsation minimale de 60 pulsations/minutes**.

Le cadet doit être en mesure de jouer la gamme en notes détachées, toutes liées, deux liées deux détachées et deux détachées et deux liés.

OREN 317G – Instruments de percussion à sons déterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes si dessus (niveau 3, instruments en DO) Les gammes doivent être jouées en **croche**, à une **pulsation minimale de 60 pulsations/minutes.**

Les rudiments suivants (voir rudiments — niveau 1 à la caisse claire) :

- des coups simples de chaque main; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de tambour simples; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des flams; valeur sur le métronome : la noire = 60.
- des coups doubles en doubles croches (roulement ouvert); valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de cinq coups; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de neuf coups; valeur sur le métronome : la noire = 90,
- des roulements de départ (roulement de 17 coups); valeur sur le métronome : la noire = 120.

OREN 317D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les rudiments suivants :

- des roulements de cinq coups; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de neuf coups – ouverts et fermés; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de treize coups – ouverts et fermés; valeur sur le métronome : la noire = 60,
- des roulements de sept coups sous forme de triolets; valeur sur le métronome : la noire = 60,
- des roulements de treize coups sous forme de triolets; valeur sur le métronome : la noire = 60,
- des ratamacues; valeur sur le métronome : la noire = 60,
- des roulements de tambour simples; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de tambour doubles; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des roulements de tambour triples; valeur sur le métronome : la noire = 120,
- des drags de tambours; la noire = 60,
- des doubles drag légers de tambours; la noire = 90,
- des flams; valeur sur le métronome : la noire = 80,
- des flams légers; valeur sur le métronome : la noire = 80,
- des flams accentués; valeur sur le métronome : la noire = 120,

Tous les rudiments se trouvent à l'annexe C appendice 2 (2C3-1) du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002)

Et les gammes du niveau 1 des instruments en DO. Les gammes doivent être jouées en **noire** à une **pulsation minimale de 66 pulsations/minutes**

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

RÉALISÉ : chaque gamme/rudiment doit être réalisé sans difficulté ou avec **trois** erreurs ou moins

NON RÉALISÉ : non tenté ou une gamme/rudiment réalisé avec plus de trois erreurs.

Les éléments recherchés sont l'exactitude des rythmes, des notes et le maintien du tempo..

NIVEAU 3 — OREN 318 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit jouer une pièce de 4 à 16 mesures de niveau équivalent au niveau 2.

Le cadet peut avoir de 1 à 2 minutes de préparation afin de permettre au cadet d'examiner sa partition.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ –
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ :

Critères	Notation de l'évaluation			
	Non réalisée	**Réalisée avec difficulté**	**Réalisée sans difficulté**	**Norme dépassée**
Rythme	Les séquences rythmiques ont été jouées sans régularité.	A atteint une certaine régularité avec les séquences rythmiques.	A atteint une régularité avec les séquences rythmiques avec des écarts mineurs.	Des séquences rythmiques de grande exactitude.
Tempo	N'a pas atteint un tempo régulier.	A atteint un tempo régulier avec certains écarts.	Le tempo était régulier avec seulement des écarts mineurs.	Le tempo était très consistant.
Tonalité	La tonalité était très inexacte.	La tonalité était exacte avec certains écarts.	La tonalité était exacte avec des écarts mineurs.	La tonalité était très exacte.
Mouvement musical	Il n'y avait pas de mouvement musical; la mélodie était méconnaissable.	Le mouvement musical était limité; la mélodie était tout juste reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable; une excellente lecture de la pièce.

NIVEAU 3 — OREN 319 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 3

OREN 319M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer deux pièces de niveau 3. Il doit jouer une pièce A et une pièce B.

OREN 317G – Instruments de percussion à sons déterminés

Les pièces A et B sont jouées au xylophone/glockenspiel et la pièce C est une pièce jouée à la caisse claire (voir niveau 1).

OREN 317D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit jouer une pièce A qui consiste à jouer la partie solo de tous les steamboats tous les paradox. La pièce B est une pièce à la caisse claire et la pièce C est une pièce du niveau 1 au xylophone. Les aspects évalués sont le respect du rythme, la tonalité et le tempo doit être régulier et approprié,

La liste de pièces conforme au niveau, par instruments, se retrouve à l'annexe D du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats : Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant (prochaine page) devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ — RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ :

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	L'exactitude rythmique est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent et elles nuisent au rendement global.	L'exactitude rythmique est bonne la plupart du temps; des erreurs surviennent même dans les séquences rythmiques simples.	L'exactitude rythmique est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	Le contrôle des séquences rythmiques est excellent; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Tonalité	L'exactitude des notes est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent.	L'exactitude des notes est habituellement bonne; des écarts majeurs surviennent mais ils ne nuisent pas au rendement global.	L'exactitude des notes est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	L'exactitude des notes est bonne; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Nuances	L'attention aux niveaux des nuances n'est pas évidente.	Les niveaux des nuances varient mais peuvent être compris; peu de contrôle du son dans les nuances extrêmes.	Les niveaux de nuances sont observés la plupart du temps, le son est contrôlé dans les nuances extrêmes.	Les nuances sont évidentes, consistantes et exactes; le contrôle des nuances est bien maîtrisé.
Articulations	Les articulations ne suivent pas la musique écrite; elles sont inconsistantes et inappropriées.	Les attaques ne sont pas sûres; les valeurs de tempo ne sont pas suivies; présence de certaines irrégularités et de longueurs de notes inappropriées.	Les attaques sont habituellement sûres; les valeurs de tempo sont habituellement suivies; les articulations sont exactes et suffisamment claires.	Des attaques sûres; les valeurs de tempo sont toutes jouées avec exactitude.
Tempo	Sous le tempo; le tempo et les variations sont inappropriés.	Sensiblement sous le tempo; habituellement, les variations du tempo suivent les valeurs de tempo.	Un tempo approprié; habituellement consistant; réagit aux changements de tempo.	Confiant du choix et du contrôle de tempo; le tempo est approprié; a suivi toutes les valeurs de tempo.
Expression	L'expression n'a pas été observée; présence d'hésitations majeures; incapable de récupérer.	L'expression est rarement consistante; présence d'hésitations et d'arrêts mineurs; peut récupérer des imperfections.	L'expression est habituellement consistante; présence d'une bonne continuité habituellement; présence à l'occasion d'hésitations mineures.	L'expression est toujours consistante; présence d'un excellent mouvement; une performance cohérente et bien exécutée.

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Qualité de la tonalité	Instruments à vent : la tonalité n'est pas centrée ou n'est pas juste. Instrument à percussion : le son est souvent inconsistant; les roulements sont toujours inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré et peut être incontrôlé dans les registres extrêmes. Instrument à percussion : habituellement le son est consistant; les roulements sont souvent inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré sauf dans les passages plus difficiles ou les registres extrêmes. Instrument à percussion : le son est consistant; les roulements sont égaux et consistants.	Instruments à vent : le ton est bien concentré, très clair et bien centré dans tous les registres. Instrument à percussion : le son est excellent; la régularité est toujours atteinte.

NIVEAU 4

➔ OREN 415 – APPLIQUER LA THÉORIE DE MUSIQUE

➔ OREN 416 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME ET AUDITIVES

➔ OREN 417 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

➔ OREN 418 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

➔ OREN 419 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 4

NIVEAU 4 — OREN 415 — THÉORIE MUSICALE

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit connaître les éléments suivants :

a. identifier les chiffres indicateurs irréguliers;
b. inverser des intervalles, y compris :
    (1) des intervalles majeurs;
    (2) des intervalles mineurs;
    (3) des intervalles augmentés;
    (4) des intervalles diminués; et
    (5) des intervalles justes.
c. écrire des accords :
    (1) les accords augmentés;
    (2) les accords diminués;
    (3) les accords dans une gamme majeure; et
    (4) les accords dans une gamme mineure harmonique.
d. transposer par intervalles;
e. écrire et identifier des cadences;
    (1) la cadence authentique parfaite;
    (2) la demi-cadence;
    (3) cadence rompue et;
    (2) la cadence plagale.
f. analyser une pièce de musique :
    (1) trouver la tonalité d'une pièce sans armure et;
    (2) corriger les erreurs à l'intérieur d'une partition.
g. définir des symboles et des termes, y compris :
    (1) cantabile;
    (2) dolce;
    (3) grazioso;
    (4) brillante;
    (5) con brio;
    (6) con espressione;
    (7) grave;
    (8) rubato ou tempo rubato;
    (9) sempre;
    (10) Coma prima
    (11) Istesso tempo

Modalités d'évaluation :

HORS-CIEC – Un examen écrit sera effectué et corrigé lors de la journée d'évaluation. Un adulte (officier ou instructeur civil) sera déterminé par l'ORC mus instr pour effectuera la supervision ainsi que la correction.

CIEC – Examen écrit administré par le camp lors de périodes allouées à cet effet.

*L'examen est d'une durée maximale de 60 minutes et doit être supervisé par un adulte.

Résultats :

- ➔ NORME DÉPASSÉE : 85 % ET PLUS
- ➔ RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ : ENTRE 70 % ET 84 %
- ➔ RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ : ENTRE 60 % ET 69 %
- ➔ NON RÉALISÉ : PAS TENTÉ OU NOTE DE MOINS DE 60 %.

NOTE : L'examen théorique est indépendant de la partie pratique, et vice versa. Le niveau sera jugé incomplet tant et aussi longtemps que les deux portions de l'évaluation ne seront réussies. Par ailleurs, lorsqu'une partie est complète, le cadet n'aura pas à refaire cette partie. Ceci étant dit, le fardeau de la preuve appartient au cadet (ex. copie du rapport de camp, impression de Forteresse, etc.) Dans le doute, le cadet devra refaire l'examen. Advenant que le cadet n'ait pas de preuve, ce dernier peut prendre le risque de ne pas refaire une portion, mais l'information sera validée par les ORC Musique Instruction, et dans le cas ou la portion non refaite s'avère inexacte ou non consignée. Le niveau ne sera pas octroyé.

NIVEAU 4 — OREN 416 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES AUDITIVES ET DE RYTHME

Partie 1 – Compétence de rythme

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit chanter (en onomatopée) ou taper des mains (le Martenot n'est pas autorisé) 10 extraits de **son choix** parmi les 15 extraits suivants (voir page suivante). Il ne s'agit pas d'un exercice de lecture, le cadet peut donc prendre connaissance des formules rythmiques avant l'évaluation.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au cadet d'exécuter les 10 extraits lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

Résultats par formule rythmique :

- ➔ RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec moins de deux erreurs
- ➔ NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de deux erreurs.

FEUILLE DE RYTHMES DU NIVEAU QUATRE

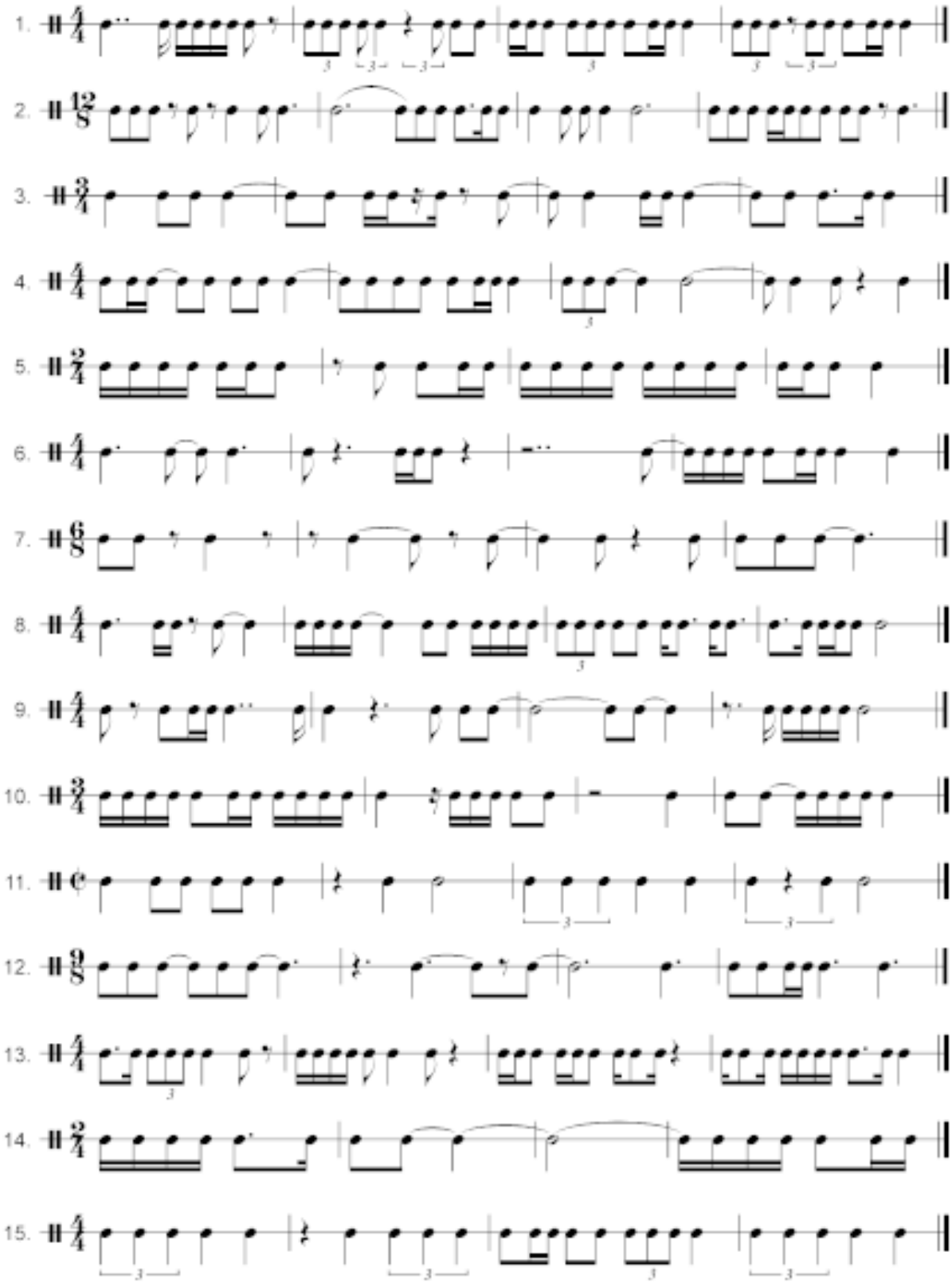

Partie 2 – Reconnaissance de l'intervalle

Pour compléter cette portion de l'OREN le cadet devra reconnaître des intervalles. L'évaluateur doit jouer les intervalles au dessus d'une première note, et ce, en forme arpégée. L'évaluateur peut les rejouer jusqu'à 3 fois.

L'instructeur doit demander au cadet de reconnaître 10 intervalles. Seuls les intervalles suivants peuvent être demandés :

- L'unisson;
- La tierce majeure et mineure;
- La quarte juste;
- La quinte juste; et
- l'octave juste

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera d'identifier 10 intervalles lors de l'examen pratique individuel.

CIEC – Examen pratique individuel ou de groupe.

Résultats pour chaque intervalle :

➔ RÉALISÉ : L'intervalle a été identifié correctement.

➔ NON RÉALISÉ : L'intervalle n'a pas été identifié correctement.

Partie 3- Reconnaissance de l'accord

Pour compléter cette portion de l'OREN le cadet devra reconnaître des accords. L'évaluateur doit jouer les accords. L'évaluateur peut les rejouer jusqu'à 3 fois (une fois arpégée, une fois plaquée et une fois arpégée).

L'instructeur doit demander au cadet de reconnaître 5 accords. Seuls les accords suivants peuvent être demandés : parfaits majeurs et parfaits mineures

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera d'identifier 5 accords lors de l'examen pratique individuel.

CIEC – Examen pratique individuel ou de l'examen en groupe.

Résultat pour chaque accord :

- ➔ RÉALISÉ : L'accord a été identifié correctement.
- ➔ NON RÉALISÉ : L'accord n'a pas été identifié correctement.

Partie 4 – Rejeu mélodique

Pour compléter cet OREN le cadet doit chanter ou rejouer une mélodie de 5 notes. La mélodie doit débuter sur une tonique et doit se limiter aux 5 premières notes de la gamme majeure. La mélodie peut contenir deux sauts de tierce. Le cadet peut utiliser des syllabes telles que « la » ou « tu » pour compléter l'exercice.

****Faire attention de demeurer dans le registre vocal du cadet.

L'évaluateur peut répéter l'extrait musical jusqu'à un maximum de 5 fois, selon la demande du cadet.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au cadet d'exécuter le rejeu mélodique lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

- ➔ RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec deux erreurs mineures ou moins
- ➔ NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec trois erreurs de rythme/tonalité.

Résultat global :

- ➔ **RÉALISÉ : Si plus de 6 compétences (rythme, intervalle, accord ou rejeu) sont évaluées comme « RÉALISÉES ».**
- ➔ **NON RÉALISÉ : non tenté ou si moins de 6 compétences (rythme, intervalle, accord ou rejeu) son évaluées comme « non réalisées ».**

NIVEAU 4- OREN 417 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

OREN 417M – Instruments mélodiques

Les gammes doivent être jouées en **croches**, à une **pulsation minimale de 72 pulsations/minute.**

Le cadet doit être en mesure de jouer la gamme en notes détachées, toutes liées, deux liées deux détachées et deux détachées et deux liés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes suivantes sur deux octaves selon le registre de l'instrument :

OREN 417G – Instruments de percussion à sons déterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes pour les instruments en Do selon le registre de l'instrument.

Les gammes doivent être jouées en **croches**, à une **pulsation minimale de 72 pulsations/minute.**

	Instrument Sib			Instrument DO			Instrument Mib			Instrument Fa		
Élé.	Do M (Sol M pour Clarinette)			Sib M			Sol M			Fa M		
I	Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sol M	Mimh		Fa M	Rémh	
	Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Re M	Lamh	
	Sol M	Mimh		Sol M	Mimh		Do M	Lamh		Sol M	Mimh	
	Do chromatique (sol chromatique clarinette)			*Sib chromatique*			*Sol chromatique*			*Fa chromatique*		
II	Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sol M	Mimh		Fa M	Rémh	
	Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Re M	Lamh	
	Sol M	Mimh		Sol M	Mimh		Do M	Lamh		Sol M	Mimh	
	Sib M	Solmh		Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sib M	Solmh	
	Ré M	Simh		Ré M	Simh		Ré M	Simh		Ré M	Simh	
	Ré chromatique			*Do chromatique*			*La chromatique*			*Sol chromatique*		
III	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sol M	Mimh	Mimm	Fa M	Rémh	Rémm
	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Re M	Lamh	Lamm
	Sol M	Mimh	Mimm	Sol M	Mimh	Mimm	Do M	Lamh	Lamm	Sol M	Mimh	Mimm
	Sib M	Solmh	Solmm	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sib M	Solmh	Solmm
	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm
	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm
	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm
	Mi chromatique			*Ré chromatique*			*Si chromatique*			*La chromatique*		
IV	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sol M	Mimh	Mimm	Fa M	Rémh	Rémm
	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Re M	Lamh	Lamm
	Sol M	Mimh	Mimm	Sol M	Mimh	Mimm	Do M	Lamh	Lamm	Sol M	Mimh	Mimm
	Sib M	Solmh	Solmm	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sib M	Solmh	Solmm
	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm
	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm
	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm
	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm
	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm
	Fa chromatique			*Mi chromatique*			*Do# chromatique*			*Si chromatique*		

➔ Les rudiments suivants :

- des roulements de cinq coups; la noire = 120
- des roulements de neuf coups; la noire = 120
- des roulements de tambour simples; la noire = 120
- des drags de tambours; la noire = 60
- des flams; la noire = 90
- des flams accentués; la noire = 90
- des roulements de départ (roulement de 17 coups); la noire = 120

OREN 417D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les rudiments suivants :

- des roulements de cinq coups - ouverts et fermées; la noire = 120
- des roulements de neuf coups – ouverts et fermés; la noire = 120
- des roulements de treize coups – ouverts et fermés; la noire = 60
- des roulements de cinq coups sous forme de triolets; la noire = 90
- des roulements de sept coups sous forme de triolets; la noire = 90
- des roulements de treize coups sous forme de triolets; la noire = 60
- des ratamacues; la noire = 60
- des ratamacues doubles; la noire = 80
- des flamacues; noire = 90
- des roulements de tambour simples; la noire = 120
- des roulements de tambour doubles; la noire = 120
- des roulements de tambour triples; la noire = 120
- des roulements de tambour flams; la noire = 60
- des roulements de tambour traînés; la noire = 90
- des roulements de tambour traînés #1 la noire = 90
- des roulements de tambour traînés #2; la noire = 120
- des drags de tambours; la noire = 60
- des doubles drag légers de tambours; la noire = 90
- des ruffs de quatre coups; la noire= 90
- des flams; la noire = 120,
- des flams légers; la noire = 100,
- des flams accentués; la noire = 120,

** Tous les rudiments se trouvent à l'annexe C appendice 2 (2C3-1) du manuel des normes de qualifications — musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002)*

Les gammes des instruments en DO figurant dans le tableau ci-dessus. Deux octaves ou selon le registre de l'instrument.

Les gammes doivent être jouées en **noire** à une **pulsation minimale de 72 pulsations/minute.**

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

- ➔ **RÉALISÉ : chaque gamme/rudiment doit être réalisé sans difficulté ou avec trois erreurs ou moins**
- ➔ **NON RÉALISÉ : non tenté ou une gamme/rudiment réalisé avec plus de trois erreurs.**

Les éléments recherchés sont : l'exactitude des rythmes, des notes et le maintien du tempo.

NIVEAU 4 – OREN 418 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer une pièce de 4 à 16 mesures de niveau équivalent au niveau 3.

*Le cadet peut avoir de 1 à 2 minutes de préparation afin de lui permettre d'examiner sa partition.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ –
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ — NON RÉALISÉ

Critères	Notation de l'évaluation			
	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	Les séquences rythmiques ont été jouées sans régularité.	A atteint une certaine régularité avec les séquences rythmiques.	A atteint une régularité avec les séquences rythmiques avec des écarts mineurs.	Des séquences rythmiques de grande exactitude.
Tempo	N'a pas atteint un tempo régulier.	A atteint un tempo régulier avec certains écarts.	Le tempo était régulier avec seulement des écarts mineurs.	Le tempo était très consistant.
Tonalité	La tonalité était très inexacte.	La tonalité était exacte avec certains écarts.	La tonalité était exacte avec des écarts mineurs.	La tonalité était très exacte.
Mouvement musical	Il n'y avait pas de mouvement musical; la mélodie était méconnaissable.	Le mouvement musical était limité; la mélodie était tout juste reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable; une excellente lecture de la pièce.

NIVEAU 4 — OREN 419 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 4

OREN 419M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer deux pièces de niveau 4. Il doit jouer une pièce A et une pièce B.

OREN 417G – Instruments de percussion à sons déterminés

Les pièces A et B sont jouées au xylophone/glockenspiel et la pièce C est une pièce jouée à la caisse claire (voir niveau 2).

OREN 417D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit jouer une pièce A qui consiste à jouer la partie solo de tous les supersix et les deux-quatre. La pièce B est une pièce à la caisse claire et la pièce C est une pièce du niveau 2 au xylophone (à déterminer). Les aspects évalués sont le respect du rythme, la tonalité et le tempo doit être régulier et approprié,

La liste de pièces conforme au niveau, par instruments, se retrouve à l'annexe D du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE -RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ-
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ-NON RÉALISÉ

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	L'exactitude rythmique est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent et elles nuisent au rendement global.	L'exactitude rythmique est bonne la plupart du temps; des erreurs surviennent même dans les séquences rythmiques simples.	L'exactitude rythmique est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	Le contrôle des séquences rythmiques est excellent; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Tonalité	L'exactitude des notes est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent.	L'exactitude des notes est habituellement bonne; des écarts majeurs surviennent mais ils ne nuisent pas au rendement global.	L'exactitude des notes est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	L'exactitude des notes est bonne; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Nuances	L'attention aux niveaux des nuances n'est pas évidente.	Les niveaux des nuances varient mais peuvent être compris; peu de contrôle du son dans les nuances extrêmes.	Les niveaux de nuances sont observés la plupart du temps, le son est contrôlé dans les nuances extrêmes.	Les nuances sont évidentes, consistantes et exactes; le contrôle des nuances est bien maîtrisé.
Articulations	Les articulations ne suivent pas la musique écrite; elles sont inconsistantes et inappropriées.	Les attaques ne sont pas sûres; les valeurs de tempo ne sont pas suivies; présence de certaines irrégularités et de longueurs de notes inappropriées.	Les attaques sont habituellement sûres; les valeurs de tempo sont habituellement suivies; les articulations sont exactes et suffisamment claires.	Des attaques sûres; les valeurs de tempo sont toutes jouées avec exactitude.
Tempo	Sous le tempo; le tempo et les variations sont inappropriés.	Sensiblement sous le tempo; habituellement, les variations du tempo suivent les valeurs de tempo.	Un tempo approprié; habituellement consistant; réagit aux changements de tempo.	Confiant du choix et du contrôle de tempo; le tempo est approprié; a suivi toutes les valeurs de tempo.
Expression	L'expression n'a pas été observée; présence d'hésitations majeures; incapable de récupérer.	L'expression est rarement consistante; présence d'hésitations et d'arrêts mineurs; peut récupérer des imperfections.	L'expression est habituellement consistante; présence d'une bonne continuité habituellement; présence à l'occasion d'hésitations mineures.	L'expression est toujours consistante; présence d'un excellent mouvement; une performance cohérente et bien exécutée.

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Qualité de la tonalité	Instruments à vent : la tonalité n'est pas centrée ou n'est pas juste. Instrument à percussion : le son est souvent inconsistant; les roulements sont toujours inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré et peut être incontrôlé dans les registres extrêmes. Instrument à percussion : le son est consistant; les roulements sont souvent inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré sauf dans les passages plus difficiles ou les registres extrêmes. Instrument à percussion : le son est consistant; les roulements sont égaux et consistants.	Instruments à vent : le ton est bien concentré, très clair et bien centré dans tous les registres. Instrument à percussion : le son est excellent; la régularité est toujours atteinte.

NIVEAU 5

➔ OREN 515 – APPLIQUER LA THÉORIE DE MUSIQUE

➔ OREN 516 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME ET AUDITIVES

➔ OREN 517 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

➔ OREN 518 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

➔ OREN 519 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 5

NIVEAU 5 — OREN 515 — THÉORIE MUSICALE

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit connaître les éléments suivants :

a. identifier les notes en clé de Do/Ut,
b. reconnaître et écrire tous les intervalles,
c. écrire des accords, y compris :
    (1) diminués et augmentés; et
    (2) accords de 7e de dominante
    (3) renversements de tous les types d'accords,
d. effectuer une transposition pour instruments;
e. écrire et identifier des cadences;
    (1) la cadence parfaite;
    (2) la cadence plagale;
    (3) a cadence authentique imparfaite;
    (4) la cadence demi-cadence; et
    (5) la cadence rompue.
f. reconnaître les partitions complètes et condensées,

Modalités d'évaluation :

HORS-CIEC : Un examen écrit sera effectué et corrigé lors de la journée d'évaluation. Un adulte (officier ou instructeur civil) sera déterminé par l'ORC mus instr pour effectuera la supervision ainsi que la correction.

CIEC – Examen écrit administré par le camp lors de périodes allouées à cet effet.

*L'examen est d'une durée maximale de 60 minutes et doit être supervisé par un adulte.

Résultats :

- ➔ **NORME DÉPASSÉE : 85 % ET PLUS**
- ➔ **RÉALISÉE SANS DIFFICULTÉ : ENTRE 70 % ET 84 %**
- ➔ **RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ : ENTRE 60 % ET 69 %**
- ➔ **NON RÉALISÉ : PAS TENTÉ OU NOTE DE MOINS DE 60 %.**

NOTE : L'examen théorique est indépendant de la partie pratique, et vice versa.

Le niveau sera jugé incomplet tant et aussi longtemps que les deux portions de l'évaluation ne seront réussies. Par ailleurs, lorsqu'une partie est complète, le cadet n'aura pas à refaire cette partie.

Ceci étant dit, le fardeau de la preuve appartient au cadet (ex. copie du rapport de camp, impression de Forteresse, etc.) Dans le doute, le cadet devra refaire l'examen. Advenant que le cadet n'ait pas de preuve, ce dernier peut prendre le risque de ne pas refaire une portion, mais l'information sera validée par les ORC Musique Instruction, et dans le cas ou la portion non refaite s'avère inexacte ou non consignée. Le niveau ne sera pas octroyé.

NIVEAU 5 — OREN 516 – DÉMONTRER DES COMPÉTENCES DE RYTHME ET AUDITIVES

Partie 1 – Compétence de rythme

Afin de compléter cette OREN, le cadet doit chanter (en onomatopée) ou taper des mains (le Martenot n'est pas autorisé) 10 extraits de **son choix** parmi les 15 extraits suivants (voir page suivante).

Il ne s'agit pas d'un exercice de lecture, le cadet peut donc prendre connaissance des formules rythmiques avant l'évaluation.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au cadet d'exécuter les 10 extraits lors de l'audition.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

Résultats par formule rythmique :

- ➔ **RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec moins de deux erreurs**
- ➔ **NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec plus de deux erreurs.**

FEUILLE DE RYTHMES DU NIVEAU CINQ

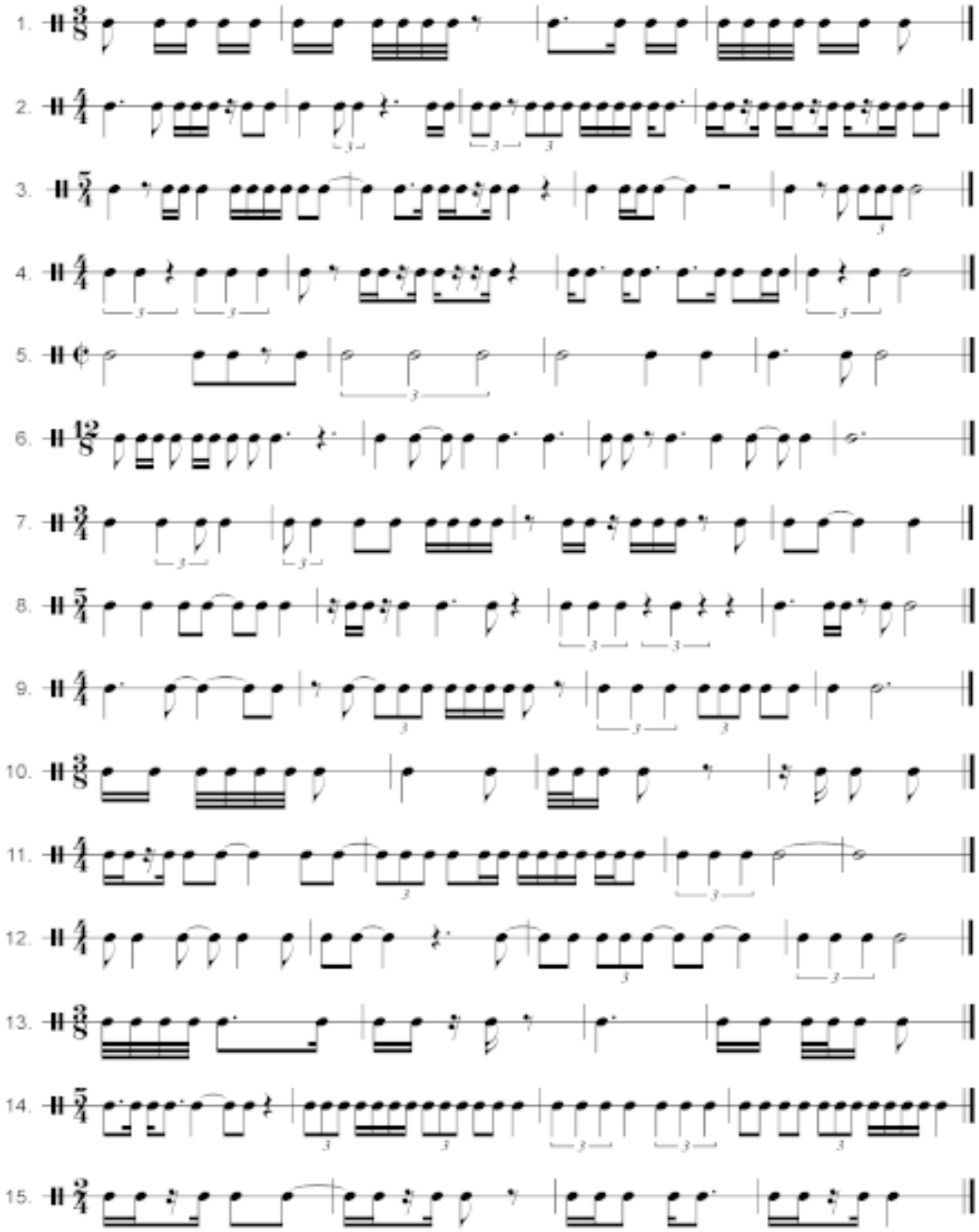

Partie 2 – Reconnaissance de l'intervalle

Pour compléter cette portion de l'OREN le cadet devra reconnaître des intervalles. L'évaluateur doit jouer les intervalles au dessus d'une première note, et ce, en forme arpégée. L'évaluateur peut les rejouer jusqu'à 3 fois. L'instructeur doit demander au cadet de reconnaître 10 intervalles. Seuls les intervalles suivants peuvent être demandés :

- L'unisson;
- La seconde majeure et mineure;
- La tierce majeure et mineure;
- La quarte juste;
- La quinte juste;
- La sixte majeure et mineure
- La septième majeure et mineure; et
- l'octave juste

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera d'identifier 10 intervalles lors de l'examen pratique individuel.

CIEC – Examen pratique individuel ou lors de l'examen de groupe.

Résultats pour chaque intervalle :

➔ RÉALISÉ : L'intervalle a été identifié correctement.

➔ NON RÉALISÉ : L'intervalle n'a pas été identifié correctement.

Partie 3- Reconnaissance de l'accord

Pour compléter cette portion de l'OREN le cadet devra reconnaître des accords. L'évaluateur doit jouer les accords. L'évaluateur peut les rejouer jusqu'à 3 fois (une fois arpégée, une fois plaquée et une fois arpégée).

L'instructeur doit demander au cadet de reconnaître 5 accords. Seuls les accords suivants peuvent être demandés : accord parfait majeur, accords parfait mineur ou accords de 7e de dominante

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera d'identifier 5 accords lors de l'examen pratique individuel.

CIEC – Examen pratique individuel ou lors de l'examen de groupe.

Résultats pour chaque accord :

- ➔ RÉALISÉ : L'accord a été identifié correctement.
- ➔ NON RÉALISÉ : L'accord n'a pas été identifié correctement.

Partie 4 – Rejeu mélodique

Pour compléter cet OREN le cadet doit chanter ou rejouer une mélodie de 9 notes maximum. La mélodie doit débuter sur une tonique et doit se limiter aux 5 premières notes de la gamme majeure. La mélodie peut contenir un ou plusieurs sauts de tierce. Le cadet peut utiliser des syllabes telles que « la » ou « tu » pour compléter l'exercice.

- Faire attention de demeurer dans le registre vocal du cadet.

L'évaluateur peut répéter l'extrait musical jusqu'à un maximum de 5 fois, selon la demande du cadet.

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – L'évaluateur demandera au cadet d'exécuter le rejeu mélodique lors de l'examen pratique individuel.

CIEC – Examen pratique individuel.

Résultats :

- ➔ RÉALISÉ : réalisé sans difficulté ou avec deux erreurs mineures ou moins
- ➔ NON RÉALISÉ : non tenté ou réalisé avec trois erreurs de rythme/tonalité.

Résultat global :

- ➔ **RÉALISÉ : Si plus de 6 compétences (rythme, intervalle, accord ou rejeu) sont évaluées comme « RÉALISÉES ».**
- ➔ **NON RÉALISÉ : non tenté ou si moins de 6 compétences (rythme, intervalle, accord ou rejeu) son évaluées comme « non réalisées ».**

NIVEAU 5- OREN 517 – JOUER DES GAMMES ET/OU DES RUDIMENTS

	Instrument Sib			Instrument DO			Instrument Mib			Instrument Fa		
Élé.	Do M (Sol M pour Clarinette)			Sib M			Sol M			Fa M		
I	Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sol M	Mimh		Fa M	Rémh	
	Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Re M	Lamh	
	Sol M	Mimh		Sol M	Mimh		Do M	Lamh		Sol M	Mimh	
	Do chromatique (sol chromatique clarinette)			*Sib chromatique*			*Sol chromatique*			*Fa chromatique*		
II	Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sol M	Mimh		Fa M	Rémh	
	Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Fa M	Rémh		Re M	Lamh	
	Sol M	Mimh		Sol M	Mimh		Do M	Lamh		Sol M	Mimh	
	Sib M	Solmh		Do M	Lamh		Sib M	Solmh		Sib M	Solmh	
	Ré M	Simh		Ré M	Simh		Ré M	Simh		Ré M	Simh	
	Ré chromatique			*Do chromatique*			*La chromatique*			*Sol chromatique*		
III	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sol M	Mimh	Mimm	Fa M	Rémh	Rémm
	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Re M	Lamh	Lamm
	Sol M	Mimh	Mimm	Sol M	Mimh	Mimm	Do M	Lamh	Lamm	Sol M	Mimh	Mimm
	Sib M	Solmh	Solmm	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sib M	Solmh	Solmm
	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm
	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm
	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm
	Mi chromatique			*Ré chromatique*			*Si chromatique*			*La chromatique*		
IV	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sol M	Mimh	Mimm	Fa M	Rémh	Rémm
	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Re M	Lamh	Lamm
	Sol M	Mimh	Mimm	Sol M	Mimh	Mimm	Do M	Lamh	Lamm	Sol M	Mimh	Mimm
	Sib M	Solmh	Solmm	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sib M	Solmh	Solmm
	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm
	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm
	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm
	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm
	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm
	Fa chromatique			*Mi chromatique*			*Do# chromatique*			*Si chromatique*		
V	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sol M	Mimh	Mimm	Fa M	Rémh	Rémm
	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Fa M	Rémh	Rémm	Re M	Lamh	Lamm
	Sol M	Mimh	Mimm	Sol M	Mimh	Mimm	Do M	Lamh	Lamm	Sol M	Mimh	Mimm
	Sib M	Solmh	Solmm	Do M	Lamh	Lamm	Sib M	Solmh	Solmm	Sib M	Solmh	Solmm
	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm	Ré M	Simh	Simm
	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm	Mib M	Domh	Domm
	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm	La M	Fa#mh	Fa#mm
	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm	Lab M	Famh	Famm
	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm	Mi M	Do#mh	Do#mm
	Réb/Do# M	Sib/La#mh	Sib/La#mm	Réb/Do# M	Sib/La#mh	Sib/La#mm	Réb/Do# M	Sib/La#mh	Sib/La#mm	Réb/Do# M	Sib/La#mh	Sib/La#mm
	Si/Dob M	Lab/Sol#mh	Lab/Sol#mm	Si/Dob M	Lab/Sol#mh	Lab/Sol#mm	Si/Dob M	Lab/Sol#mh	Lab/Sol#mm	Si/Dob M	Lab/Sol#mh	Lab/Sol#mm
	Solb/Fa# M	Mib/Ré#mh	Mib/Ré#mm	Solb/Fa# M	Mib/Ré#mh	Mib/Ré#mm	Solb/Fa# M	Mib/Ré#mh	Mib/Ré#mm	Solb/Fa# M	Mib/Ré#mh	Mib/Ré#mm
	Sol Chromatique			*Fa chromatique*			*Ré chromatique*			*Do chromatique*		

OREN 517M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes ci-dessus sur deux octaves selon le registre de l'instrument.

Les gammes doivent être jouées en **croches**, à une **pulsation minimale de 80 pulsations/minute.**

Le cadet doit être en mesure de jouer la gamme en notes détachées, toutes liées, deux liées deux détachées et deux détachées et deux liés.

OREN 517G – Instruments de percussion à sons déterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les gammes ci-dessus (instrument en DO) deux Octave, selon le registre de l'instrument.

Les gammes doivent être jouées en **croches**, à une **pulsation minimale de 80 pulsations/minute.**

➔ Les rudiments suivants (caisse claire, niveau 3) :

- des roulements de cinq coups; la noire = 120
- des roulements de neuf coups – ouverts et fermés; la noire = 120
- des roulements de treize coups – ouverts et fermés; la noire = 60
- des roulements de sept coups – sous forme de triolets; la noire = 60
- des roulements de treize coups – sous forme de triolets; la noire = 60
- des ratamacues; la noire = 60
- des roulements de départ (roulement de 17 coups); la noire = 120
- des roulements de tambour simples; la noire = 120
- des roulements de tambour doubles; la noire = 120
- des roulements de tambour triples; la noire = 120
- des roulements de traînés simples; la noire = 120
- des roulements de traînés doubles; la noire = 90
- des flams; la noire = 160
- des flams légers : la noire = 80
- des flams accentués; la noire = 120

OREN 517D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit être en mesure de jouer les rudiments suivants :

- des roulements de cinq coups- ouverts et fermés; la noire = 120
- des roulements de neuf coups – ouverts et fermés; la noire = 120
- des roulements de onze coups- ouverts et fermés; noire = 80
- des roulements de treize coups – ouverts et fermés; la noire = 90
- des roulements de quinze coups- ouverts et fermés; noire = 80
- des roulements de six coups; noire = 80
- des roulements de dix coups; noire = 80
- des roulements de cinq coups sous forme de triolets; la noire = 90
- des roulements de sept coups sous forme de triolets; la noire = 90
- des roulements de treize coups sous forme de triolets; la noire = 90
- des ratamacues; la noire = 100
- des ratamacues doubles; la noire = 100
- des ratamacues triples; la noire = 80
- des flamacues; noire = 90
- des roulements de tambour simples; la noire = 120
- des roulements de tambour doubles; la noire = 120
- des roulements de tambour triples; la noire = 120
- des roulements de tambour flams; la noire = 90
- des roulements de tambour traînés #1; la noire = 90
- des roulements traînés #2; la noire = 90
- des roulements de tambour flams en sextolets; la noire = 80
- des moulins en doubles croches; la noire = 90
- des moulins flams en doubles croches; la noire = 90
- des drags de tambours, la noire = 60
- des doubles drags légrers de tambours, la noire = 90
- des ruffs de quatre coups; la noire = 90
- des flams; la noire = 144
- des flams légers; la noire = 120
- des flams accentués; la noire = 180
- des ratataps; la noire = 120
- des pata-fla-flas; la noire = 80
- des triolets de l'armée suisse; la noire = 60

➔ Les gammes du niveau 3 (instruments en DO) sur une octave ou selon le registre de l'instrument. Les gammes doivent être jouées en **croches** à une **pulsation minimale de 60 pulsations/minute.**

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

- ➔ **RÉALISÉ : chaque gamme/rudiment doit être réalisé sans difficulté ou avec trois erreurs ou moins**
- ➔ **NON RÉALISÉ : non tenté ou une gamme/rudiment réalisé avec plus de trois erreurs.**

Les éléments recherchés sont : l'exactitude des rythmes, des notes et le maintien du tempo.

NIVEAU 5 – OREN 518 – LIRE À VUE UNE PIÈCE DE MUSIQUE

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer une pièce de 4 à 16 mesures de niveau équivalent au niveau 4

**le cadet peut avoir de 1 à 2 minutes de préparation afin de lui permettre d'examiner sa partition.*

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments inclus dans le tableau suivant devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ –
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ -NON RÉALISÉ

Critères	Notation de l'évaluation			
	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	Les séquences rythmiques ont été jouées sans régularité.	A atteint une certaine régularité avec les séquences rythmiques.	A atteint une régularité avec les séquences rythmiques avec des écarts mineurs.	Des séquences rythmiques de grande exactitude.
Tempo	N'a pas atteint un tempo régulier.	A atteint un tempo régulier avec certains écarts.	Le tempo était régulier avec seulement des écarts mineurs.	Le tempo était très consistant.
Tonalité	La tonalité était très inexacte.	La tonalité était exacte avec certains écarts.	La tonalité était exacte avec des écarts mineurs.	La tonalité était très exacte.
Mouvement musical	Il n'y avait pas de mouvement musical; la mélodie était méconnaissable.	Le mouvement musical était limité; la mélodie était tout juste reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable.	A atteint un mouvement musical; la mélodie était reconnaissable; une excellente lecture de la pièce.

NIVEAU 5 — OREN 519 – JOUER DE LA MUSIQUE DE NIVEAU 5

OREN 519M – Instruments mélodiques

Afin de compléter cet OREN le cadet doit jouer deux pièces de niveau 5. Il doit jouer une pièce A et une pièce B.

OREN 517G – Instruments de percussion à sons déterminés

Les pièces A et B sont jouées au xylophone/glockenspiel et la pièce C est une pièce jouée à la caisse claire (voir niveau 3).

OREN 517D – Instruments de percussion à sons indéterminés

Afin de compléter cet OREN, le cadet doit jouer une pièce A qui consiste à jouer la partie solo de tous les psycho seven et tous les viscount six. La pièce B est une pièce à la caisse claire et la pièce C est une pièce du niveau 3 au xylophone (à

déterminer). Les aspects évalués sont le respect du rythme, la tonalité et le tempo doit être régulier et approprié,

La liste de pièces conforme au niveau, par instruments, se retrouve à l'annexe D du manuel des normes de qualifications musique militaire – niveaux de compétence en musique (A-CR-CCP-910/PG-002).

Mode d'évaluation :

HORS-CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

CIEC – Évalué lors d'une audition individuelle devant un évaluateur autorisé par l'ORC Musique.

Résultats :

Une synthèse des éléments (tableau suivant) devra être faite afin de déterminer le résultat global du cadet. Le rendement global doit être reporté sur 4 côtes soit :

NORME DÉPASSÉE — RÉALISÉ SANS DIFFICULTÉ-
RÉALISÉ AVEC DIFFICULTÉ- NON RÉALISÉ

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rythme	L'exactitude rythmique est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent et elles nuisent au rendement global.	L'exactitude rythmique est bonne la plupart du temps; des erreurs surviennent même dans les séquences rythmiques simples.	L'exactitude rythmique est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	Le contrôle des séquences rythmiques est excellent; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Tonalité	L'exactitude des notes est faible; plusieurs erreurs importantes surviennent.	L'exactitude des notes est habituellement bonne; des écarts majeurs surviennent mais ils ne nuisent pas au rendement global.	L'exactitude des notes est bonne; des erreurs occasionnelles surviennent dans les passages plus difficiles.	L'exactitude des notes est bonne; les erreurs sont moins fréquentes même dans les passages plus difficiles.
Nuances	L'attention aux niveaux des nuances n'est pas évidente.	Les niveaux des nuances varient mais peuvent être compris; peu de contrôle du son dans les nuances extrêmes.	Les niveaux de nuances sont observés la plupart du temps, le son est contrôlé dans les nuances extrêmes.	Les nuances sont évidentes, consistantes et exactes; le contrôle des nuances est bien maîtrisé.
Articulations	Les articulations ne suivent pas la musique écrite; elles sont inconsistantes et inappropriées.	Les attaques ne sont pas sûres; les valeurs de tempo ne sont pas suivies; présence de certaines irrégularités et de longueurs de notes inappropriées.	Les attaques sont habituellement sûres; les valeurs de tempo sont habituellement suivies; les articulations sont exactes et suffisamment claires.	Des attaques sûres; les valeurs de tempo sont toutes jouées avec exactitude.
Tempo	Sous le tempo; le tempo et les variations sont inappropriés.	Sensiblement sous le tempo; habituellement, les variations du tempo suivent les valeurs de tempo.	Un tempo approprié; habituellement consistant; réagit aux changements de tempo.	Confiant du choix et du contrôle de tempo; le tempo est approprié; a suivi toutes les valeurs de tempo.
Expression	L'expression n'a pas été observée; présence d'hésitations majeures; incapable de récupérer.	L'expression est rarement consistante; présence d'hésitations et d'arrêts mineurs; peut récupérer des imperfections.	L'expression est habituellement consistante; présence d'une bonne continuité habituellement; présence à l'occasion d'hésitations mineures.	L'expression est toujours consistante; présence d'un excellent mouvement; une performance cohérente et bien exécutée.

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Qualité de la tonalité	Instruments à vent : la tonalité n'est pas centrée ou n'est pas juste. Instrument à percussion : le son est souvent inconsistant; les roulements sont toujours inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré et peut être incontrôlé dans les registres extrêmes. Instrument à percussion : le son est consistant; les roulements sont souvent inégaux.	Instruments à vent : le ton est habituellement concentré et centré sauf dans les passages plus difficiles ou les registres extrêmes. Instrument à percussion : le son est consistant; les roulements sont égaux et consistants.	Instruments à vent : le ton est bien concentré, très clair et bien centré dans tous les registres. Instrument à percussion : le son est excellent; la régularité est toujours atteinte.